

Bulletin

UNION DÉPARTEMENTALE CGT ISÈRE



■ 32 Avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2 ■ Tél. 04 76 09 65 54 ■ e-mail accueil@cgtisere.org ■ www.cgtisere.org ■

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL

2 LUTTES

- Journée de mobilisation des retraité-es
- Le syndicat du nettoyage de la gare fait reculer le patron

3-4 VIE SYNDICALE

- Le congrès de l'UL de Vienne
- Le congrès de l'UL de Roussillon Beaurepaire
- Mai 68 à Villefontaine

4 JURIDIQUE

- Témoignage sur les Prud'hommes

5 SOCIÉTÉ

- Le Plan Régional de Santé (PRS)

6-7 DOSSIER

- Les 10 ans du syndicat des Travailleurs Sans-Papiers

8 AGENDA



Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/CGT38/



@CGT_38_Isere

ÉDITO



À LA RENTRÉE, NOUS NE LÂCHERONS RIEN !

Voici les vacances qui arrivent à grands pas. Beaucoup de nos militant-es vont en avoir bien besoin après les coups portés par notre gouvernement de plus en plus royaliste. Mais même l'été, la lutte continuera, le rapport de force des cheminot-es qui reste à un niveau exceptionnel après 26 jours de grève se poursuivra pour garantir des conditions de travail leur permettant de garantir des trafics plus sûrs, moins chers et plus écologiques. D'ailleurs c'est le 3^e système ferroviaire le plus performant d'Europe.

Les énergéticien-nes et gaziers aussi sont en lutte depuis plusieurs mois contre cette casse organisée des services publics par les gouvernements successifs. Avec des conditions de travail de plus en plus dégradées, des factures qui ne cessent d'augmenter avec un service revu à la baisse. Et en même temps, comme dirait l'autre, 5,41 milliards de dividendes versés aux actionnaires ! La direction de GEG a voulu condamner des grévistes CGT lors d'un entretien disciplinaire. Leur faute ? Avoir tenu une Assemblée Générale devant le site, sans qu'il y ait eu aucun blocage de véhicules. La discussion et le débat avec les salarié-es sont indispensables pour que la démocratie sociale soit respectée. Après une bataille des agents GEG, les 10 militant-es n'ont pas reçu de sanction.

Le syndicat CGT des travailleur-euses Sans-Papiers fête ses 10 ans. Les Sans-Papiers aussi continuent la lutte, une lutte exemplaire qui a permis à de nombreux travailleur-euses surexploité-es d'être régularisé-es. Cette lutte sert à tout-tes les salarié-es. Pour les dirigeants, **exploiter des**

êtres humains permet de niveler vers le bas les salaires de toutes et tous.

Les luttes du printemps se sont prolongées le 28 juin avec la mobilisation interprofessionnelle à l'appel de la CGT et de FO. Une convergence des luttes indispensable en la période. **Nous devons profiter de l'été pour nous ressourcer, mais aussi pour continuer à convaincre du "Toutes et tous ensemble"**. Si les services publics sont attaqués, le privé n'est pas en reste, avec la convention collective de la métallurgie que le Medef veut et va détruire si les salarié-es ne se mobilisent pas. Nous le voyons bien, nous sommes attaqué-es de toutes parts. La force de la CGT, c'est le nombre et son projet de société. J'invite toutes et tous les militant-es à débattre, à convaincre au plus près d'eux que l'utopie, ce n'est pas augmenter la solidarité entre les salarié-es, entre les peuples, l'utopie ce n'est pas de renforcer les droits de chacun-e pour vivre dignement, l'utopie ce n'est pas d'être offensif écologiquement dans un monde qui devient de moins en moins respirable. L'utopie, c'est de croire que de continuer à laisser faire cette poignée de puissants mener des politiques antisociales meurtrières et polluantes, permettra au monde d'aller mieux.

À la rentrée, nous ne lâcherons rien... La première date importante à fixer dans notre agenda : **le 7 septembre. Assemblée de rentrée de l'UD. Cette AG nous permettra de nous organiser toutes et tous ensemble pour être encore plus fort-es et plus nombreux-euses dans nos prochaines luttes.**

Marie-Laure Cordini
Secrétariat de l'UD



Le 14 juin

LES RETRAITÉ-ES À NOUVEAU ET FORTEMENT MOBILISÉ-ES

Même si de nombreux retraité-es étaient déjà partis en vacances, à l'appel de neuf organisations syndicales ou associations, ils se sont fortement mobilisés dans toute la France le 14 juin pour se faire entendre par le gouvernement.

Dans notre département, ce sont près de 1 500 retraité-es qui ont manifesté à

Grenoble, Bourgoin-Jallieu et Roussillon. Plus de 3 000 pétitions ont été déposées à la permanence du député Véran, protégée par un cordon de policiers.



Au même moment, celui-ci affirmait cyniquement que « *les aides sociales coûtent un pognon de dingue* », ultime provocation à l'égard de nos concitoyens. En se mobilisant à nouveau, les retraité-es ont réaffirmé leur exigence pour une loi de finances rectificative, afin de revenir sur la hausse de la CSG qui constitue une injustice criante. Le gouvernement a prévu une année "blanche", c'est-à-dire sans revalorisation des pensions.

Pour l'instant, le gouvernement reste sourd à l'expression des retraité-es. Face au mépris de madame Buzyn, ministre de la Santé, une lettre ouverte de l'intersyndicale lui a été communiquée et envoyée à la presse. Le président de la République et son gouvernement continuent de mépriser au plus haut point les 16 millions de retraité-es qui représentent pourtant un quart de la population du pays.

CETTE ATTITUDE NE FAIT QUE RENFORCER LA DÉTERMINATION DES RETRAITÉ-ES À SE MOBILISER ET À POURSUIVRE L'ACTION DÈS LA RENTRÉE. ■

Bernard Buisson

USRI



Gare de Grenoble - Nettoyage

LES SALARIÉS FONT RECULER LE PATRON

Judi 7 juin, la dizaine d'ouvriers du nettoyage des locaux de la gare de Grenoble, employés par "La Pyrénéenne", étaient en grève pour faire respecter leurs droits, et se sont joints au rassemblement des cheminots en lutte.

Surcharge de travail, heures supplémentaires payées en primes, travail du dimanche majoré à 20 % au lieu de 100 %, aucun complément de salaire payé en arrêt maladie (un travailleur n'a rien touché en 7 mois d'arrêt en accident du travail !), pas d'indemnité de transport, vêtements de travail inadaptés et insuffisants. Ils réclament

aussi la reconnaissance de leur qualification, car hormis le chef d'équipe, tous sont au niveau le plus bas de la grille, proche du SMIC.

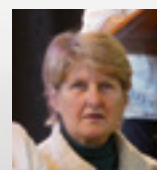
Après une journée de grève de l'ensemble des ouvriers et face à la menace d'une grève illimitée, le patron, venu de Perpignan sur place, a finalement cédé en payant ce qu'il devait... depuis 3 ans.

Il reste quelques problèmes en suspens comme le retrait de l'avertissement donné au chef d'équipe (le patron ne digère pas son soutien aux salariés) et la

reconnaissance des qualifications qui devrait être étudiée.

Avec l'aide des camarades CGT de la SNCF, les grévistes ont tous rejoint le syndicat CGT du nettoyage.

**SE FAIRE RESPECTER
TOUS ENSEMBLE, ÇA
PAYE ! ■**



Chantal Gomez

Syndicat DDT Isère
équipement



Les 31 mai et 1^{er} juin

CONGRÈS DE L'UL DE VIENNE

Le 37^e congrès de l'Union Locale de Vienne s'est tenu les 31 mai et 1^{er} juin 2018. Depuis 10 ans le congrès n'avait pu se tenir.

Il y a eu une bonne participation des syndicats du territoire, avec la présence des entreprises : Calor Pont Evêque, Casino Chasse sur Rhône, Centre Hospitalier de Vienne, Fapt 38, EDF, Vienne TX, A7 auto pièces, Yoplait, Alpes bois construction. Le quorum a été atteint avec 375 voix sur 629. Une nouvelle équipe **jeune, dynamique et dans le respect de la parité** a été élue.

Secrétaire générale et adjoint :
Sophie Remillet, Philippe Goyet
Secrétaire à la politique financière et adjoint : Nathalie Ramel, Michel Borne
Vie syndicale : Yves Jalmain
Responsable formation :
Mylène Maros, Virginie Revy
Commission Financière et de Contrôle :
Marion Valverde Carrier,
Jacqui Brunet, Patricia Havard

FÉLICITATIONS AU NOUVEAU BUREAU ! ■



Sophie Remillet
Secrétaire générale à l'UL de Vienne



Les 18 et 19 juin

CONGRÈS DE L'UL ROUSSILLON BEAUREPAIRE

Le 1^{er} congrès de l'Union Locale Roussillon Beaurepaire a eu lieu les 18 et 19 juin 2018.

Il y avait une trentaine de participants, dont les services publics, TREDI, Plateforme Chimique de Roussillon, EDF S'-Maurice-l'Exil, EHPAD de Bellefontaine, les Retraités, etc...

Nous avons eu l'honneur d'accueillir notre Secrétaire général de l'UD 38, Nicolas Benoit, sur ces deux jours.

Le bureau sortant a été renouvelé, à savoir :

Secrétaire général :
André Mondange
Secrétaire à la politique financière :
Jean-Claude Garcia
Autres membres du bureau : Anthony Martinez, Jean-Claude Siauve, Thierry Darbon, Arezki Oussalah, Adrien Poirieux, Christophe Salvétat

Adrien Poirieux sera le référent à la formation syndicale, Anthony Martinez et Arezki Oussalah seront les référents sur les

services publics (fonction publique hospitalière et territoriale), Christophe Salvétat sera le référent sur l'énergie (EDF).

Pour le Secrétaire général et le secrétaire à la politique financière, ce mandat sera le dernier. Un tuilage sera effectué pendant toute la durée de celui-ci. ■



Arezki Oussalah
Secrétariat UL Roussillon Beaurepaire





Journée festive de l'UL CGT

MAI 68 À VILLEFONTAINE



En juin, la section des retraités multipro de l'UL CGT de Villefontaine organisait sa journée festive sur le thème de mai 68.

Plus de 70 camarades ont participé à l'événement. La matinée fut consacrée à la projection du film « CGT : MAI 68 » et d'un film retraçant les luttes des personnels des usines Berliet dans notre région, puis à un débat avec Pierre Coquan de l'IHS CGT du Rhône et René Delabre, retraité CGT Berliet.

Ces films et les propos échangés lors des débats furent l'occasion de rappeler que les « événements de mai 1968 » ne sont pas produits soudainement comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Au contraire, ils étaient la suite des luttes engagées dès 1966 contre la hausse des prix, la dégradation du pouvoir d'achat puis en 1967 pour la défense de la Sécurité sociale. La mobilisation des salariés (avec un point culminant de 9 millions de grévistes le 23 mai) et des étudiants a permis d'obtenir du gouvernement et du patronat **une hausse du SMIG de 35 % et de 15 à 20 % en moyenne de l'ensemble des salaires.**

De nombreux témoignages ont notamment souligné l'esprit de solidarité et de responsabilité au sein de la population pendant cette période et ce, malgré les difficultés d'approvisionnement et de transport. Cet esprit de responsabilité s'est manifesté également et tout particulièrement par le maintien en parfait état des locaux et de l'outil de travail dans les usines occupées.

Tout au long du conflit, les machines furent entretenues, nettoyées, graissées, prêtes à redémarrer.

Ensuite, des expositions reprenant les thèmes développés dans la matinée et consacrées à la présentation de l'histoire de mai 1968 au niveau national d'une part et à « Mai 1968 aux usines Berliet » à partir de photos mises à disposition par des camarades d'autre part.

De plus, une exposition à partir du fascicule réalisé par l'IHS du Rhône « Les événements de Mai 68 » rappelait la chronologie et les temps forts de cette période.

CETTE JOURNÉE FUT, DE L'AVIS DE LA GRANDE MAJORITÉ DES PARTICIPANTS, FORT RICHE. ELLE LEUR A PERMIS DE SE RAPPELER CETTE PÉRIODE, VOIRE D'EN DÉCOUVRIR CERTAINS ASPECTS NOTAMMENT POUR LES PLUS JEUNES.

Arlette Olanier

Secrétaire des retraités CGT multi-pro de Villefontaine

JURIDIQUE

Témoignage

TÉMOIGNAGE SUR UN DOSSIER AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Le 4 avril 2014, mon directeur régional m'a diffamé en me traitant de menteur par rapport à la mise sous plis des chèques CADOC.

La direction a monté une polémique "anti CGT" pour discréditer notre rôle d'élus. J'ai écrit à mon directeur de région lui demandant de modifier le procès-verbal du comité d'entreprise.

- Depuis que j'ai quitté le poste à France 3 Alpes à la Tronche en Isère, je n'ai pas

retrouvé de poste fixe alors que d'autres délégués d'autres syndicats ont pu choisir leur affectation.

- Chaque fois que j'ai demandé à évoluer, on m'a dit d'arrêter mes mandats syndicaux.

- Une affectation sur un poste de jour m'a été imposée sans me demander, sans me consulter et a engendré une baisse de ma rémunération.

Constatant qu'ils ne voulaient rien comprendre, j'ai saisi le conseil des Prud'hommes (CPH) - section activités diverses en septembre. Aucune conciliation n'a été possible.

Une saisine a été mise en place pour discrimination syndicale. Un conseiller du salarié CGT, Salah El Afia, m'a accompagné dans toutes les procédures et m'a permis de constituer un dossier solide. Son soutien a été une force extrême.

Le 9 juillet 2016, une convocation au bureau de jugement au CPH de Lyon - activités diverses, a démontré de nombreux

manquements de l'employeur et prouvé le caractère discriminatoire de ses actes.

Le bureau de la partie adverse a déposé un recours en appel de la décision. Le 5 septembre 2017, l'affaire a été entendue au palais de justice de Grenoble chambre A.

Les conclusions de la cour d'appel du 18 octobre confirment le jugement du 9 juillet 2016 et condamne Securitas.

Ne lâchez rien !

**« VIVRE C'EST COMBATTRE »,
DISAIT SOCRATE. ■**

Rémi Barra

Syndicat Securitas Sud -EST



UN PLAN REGIONAL DE SANTÉ QUI CHANGE TOUT !



Le Plan Régional de Santé (PRS) Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028 a été voté le 28 avril 2018 en commission plénière de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Ce plan définit l'offre de soins en réponse aux besoins de santé et l'organisation sanitaire, sociale et médicosociale (personnes âgées, autonomie et handicap) pour une durée de 10 ans.

Sans grande surprise, il se fonde toujours et encore sur une logique comptable. Les restructurations, fusions, mutualisations... vont s'accélérer. Elles auront comme seul objectif de faire des économies et de favoriser le privé lucratif au détriment du service public. Rappelons que le budget 2018 de la Sécurité sociale prévoit 4 milliards d'économie dont 1,6 pour le seul hôpital public.

Toutes et tous nous mesurons aujourd'hui les tristes conséquences de cette politique sur nos hôpitaux et EHPAD. Les récents reportages sur le sujet dans les médias et la presse écrite sont éloquentes.

Cependant, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que ce plan n'est pas seulement un énième plan d'austérité. **Il correspond surtout à une modification profonde de notre système de santé.**

Rappelons que celui-ci était jugé comme un des meilleurs au monde du fait qu'il était structuré par deux éléments essentiels :

- 1) son mode de financement par les cotisations sociales via la Sécurité sociale (fruits des richesses produites par le travail et des travailleurs)
- 2) l'hôpital public comme colonne vertébrale depuis les années 50 en lien étroit avec la médecine de ville.

Très rapidement dans ce PRS est programmée la déstructuration de ces deux fondamentaux.

Nous basculons dans autre chose !

Tout d'abord, notre système de santé sera financé dès 2019 par la CSG, qui sera, n'en doutons pas, rapidement transformée en impôt. Rappelons ici que c'est l'Etat qui décide de l'affectation de l'impôt d'une année sur l'autre. Rien n'est garanti.

Ensuite, il est clairement défini que l'hôpital est réduit essentiellement aux traitements de soins aigus sur la base de son plateau technique laissant à d'autres acteurs le soin de prendre en charge l'amont et l'aval de cet épisode de soins aigus. « L'hôpital deviendrait ainsi progressivement une solution de dernier recours **au bénéfice de structures de premier recours bénéficiant de ressources informatiques et d'équipements médicaux** » (page 20 du PRS).

Dans les faits, tout ce que ne fera plus l'hôpital sera confié en grande partie au privé lucratif (accélération de l'ambulatoire). Ce qui ne le sera pas, les activités souvent jugées peu rentables,

sera confié au médicosocial. Celui-ci sera tenu de « caler » son organisation technique, administrative et financière sur celle du sanitaire. De la complémentarité, nous passons à la substitution.

Un autre facteur essentiel est que le malade sera responsable de son parcours de soins et surtout rendu responsable de sa maladie avec toutes les conséquences que cela comporte. L'environnement social, économique, de travail, écologique disparaît comme par enchantement.

La logique Macronienne se décline là aussi :

Le pauvre est responsable de sa pauvreté !

Le chômeur est responsable de son chômage !

Le malade est responsable de sa maladie !... Etc.

Le renforcement du numérique et l'arrivée de nouvelles technologies sont fortement évoqués dans le plan. Le patient entrera dans son parcours de soins par une e-consultation, aura à faire à des consultations à distance (télémédecine)...

La CGT a intérêt à étudier toutes ces évolutions de très près afin de se protéger d'une déshumanisation de notre système de soins d'une part et de mesurer d'autre part les conséquences sur le sens et le contenu du travail des professionnels de santé, qu'ils soient soignants ou techniques.

Le collectif régional CGT interprofessionnel ARS, émanation du Comité régional CGT, a certainement un rôle à jouer dans la construction de revendications cohérentes sur ces sujets et sur l'ensemble de notre grande région.



Pascal Dupas

Syndicat Camille Veyron

DANGER

POUR NOTRE SECURITE SOCIALE

3600 postes supprimés à la Sécu par Macron d'ici 2022 l'hécatombe continue !

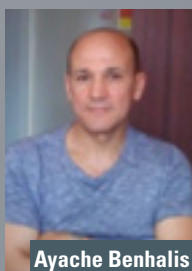
- D'abord virer les salariés.**
- Attendre que la qualité de service baisse.**
- Laisser les assurés se plaindre.**
- Présenter la privatisation comme la seule solution.**



LES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS

Introduction

Le syndicat CGT des Travailleurs Sans-Papiers de l'Isère existe depuis juin 2008. Il s'est formé suite à la mobilisation des Travailleurs Sans-Papiers en région parisienne du 15 avril 2008 qui a permis d'obtenir une circulaire de régularisation des travailleurs sans-papiers avec des critères clairs et uniformes sur tout le territoire, qui mettrait un frein à l'arbitraire des décisions préfectorales. Nous nous sommes battu-es collectivement et nous avons réussi à faire accepter le principe qu'un étranger qui travaille ait droit à des papiers.



Ayache Benhalis

Le premier Secrétaire général du syndicat élu fut Chiaka Fané, avec le soutien de plusieurs militant-es dont Mariano Bona. Il a su impulser une activité syndicale forte qui a permis à de nombreux travailleur-euses sans papiers d'être régularisé-es.

Aujourd'hui, nous fêtons les 10 ans de la création de ce syndicat. Il est toujours très actif, d'ailleurs une permanence est assurée tous les vendredis de 16h00 à 17h30. Ayache Benhalis, le nouveau Secrétaire général, qui a repris le flambeau, avec le soutien de plusieurs militant-es dont Steve Fluxman, continue la lutte pour garantir aux camarades travailleur-euses sans papiers que leurs

droits soient respectés. Mais pour cela, la régularisation est indispensable.

Depuis plus d'un an, la préfecture ne respecte plus l'accord que nous avons avec les préfets précédents. Cet accord permettait de régulariser nos membres sous certaines conditions de travail. **Aujourd'hui, elle nous délivre très peu de titres de séjour, et de manière arbitraire.**

Le gouvernement poursuit et accentue la politique répressive contre les étrangers. Son ministre de l'intérieur G. Collomb est en train de mettre en place des mesures et un projet de loi dont le Front National se félicite.

Le syndicat CGT des Travailleurs Sans-Papiers revendique :

- DES PAPIERS POUR TOUS LES ÉTRANGER-ES QUI SONT EN SITUATION DE TRAVAIL
- LES MÊMES DROITS QUE TOUT-ES LES TRAVAILLEUR-EUSES
- LE DROIT DE VIVRE DIGNEMENT SANS EXPLOITATION ET EN TOUTE LIBERTÉ. ■



Marie-Laure Cordini
Secrétariat de l'UD





Témoignage

MA VIE DE SANS-PAPIERS, UNE LUTTE DE TOUS LES JOURS

« **A**dopté par ma tante maternelle de nationalité française avec la procédure de kafala judiciaire (la kafala est une mesure d'accueil légal d'un enfant mineur par une famille prenant l'engagement de prendre en charge son entretien, son éducation et sa protection), je suis arrivé en France le 16 septembre 2006 à l'âge de 16 ans.

Dès mon arrivée j'ai pu suivre des cours dans une classe d'accueil au lycée Mounier, j'étais un bon élève, je souhaitais passer un bac général.

Mais en 2008, on m'a dit que sans papiers, je ne pourrais pas trouver de travail avec des études générales, j'ai donc été orienté en BEP chaudronnerie au lycée Pablo Neruda.

Par la suite, on m'a délivré un récépissé de demande de titre de séjour jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Ensuite, j'ai quitté le lycée, avant de pouvoir passer mon diplôme, car je risquais à tout moment des contrôles, une arrestation ou une expulsion.

En 2013, j'ai déposé une demande de séjour alors que je remplissais les conditions de régularisation de la circulaire Valls. Cette demande a été refusée.

Aujourd'hui je travaille, mais **l'employeur sait que je n'ai pas de papiers alors il me paye mal et parfois il ne me paye pas du tout**. Il m'est déjà arrivé d'attendre deux mois pour être payé. De toute façon, l'employeur fait du chantage à l'expulsion.

Quand je suis malade, je dois payer le médecin en liquide et je ne suis pas remboursé.

Je suis allé voir un avocat pour régulariser ma situation. J'ai l'aide juridictionnelle mais l'avocat me demande de payer un supplément d'honoraires. Je le paie en liquide. Il ne me donne jamais de facture et surtout il ne fait rien pour moi.

J'ai déposé une nouvelle demande de papiers pour dix ans de présence en France selon la convention Franco-Algérienne. Cette demande a une nouvelle fois été refusée malgré les témoignages de ma présence ininterrompue en France.

J'ai vécu huit ans chez ma tante mais maintenant je vis chez moi. Je paie mon appartement au noir. » ■

Hamza

Syndicat Travailleurs
Sans-Papiers

L'AGENDA



1 LA CGT 38 SUR LE TOUR DE FRANCE 2018

• 19 juillet

2 UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'ATTAC

• 22 au 26 août

3 AG DE RENTRÉE DES SYNDIQUÉ-ES

• 7 septembre

4 CONGRÈS DE L'USTM

• 4 octobre

Publicités

Valable jusqu'au 31 juillet 2018

SPECIAL Coupe du Monde

PROMO

LMcommunication.com

Contactez-nous 02 32 18 07 70 commercial@LMcommunication.com

COMITÉS D'ENTREPRISES



ET VOUS,
quel support
POUR VOTRE
IMAGE?



Pensez à vos cadeaux personnalisés

- Journée Internationale de la Femme
- Fêtes des Mères • Fêtes des Pères
- Cadeaux de fin d'année

LMcommunication.com Tél. 02 32 18 07 70

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimerie Notre Dame - Montbonnot
N° commission paritaire :
0216 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670

